

Compte rendu de la séance du 30 octobre 2008

o0000o000o

Présents (13) : Mesdames A.PONCET – J.GROETZNER- C.BARTOLOTTI- J.LABERGERIE – A.DAVID.
Messieurs P.H ILHES – M.CASSAN – J.ETIENNE – C.ESTAMPE - C.MAGRO –B.MAURI – B.PRADAL.
Madame Laurence RESPLANDY est excusée

Pouvoirs : J.BEZIAT donne pouvoir à C.MAGRO.

Président : Monsieur Pierre-Henri ILHES.

Secrétaire : Mademoiselle Cindy BARTOLOTTI.

o0000o000o

Monsieur le Président ouvre la séance à 20 heures 25.

o0000o000o

I - Approbation du PV de la séance précédente

Monsieur le Maire résume succinctement les points qui ont été évoqués lors du dernier conseil municipal et soumet le procès-verbal en question au vote des conseillers.

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

II - Terrains des « Hauts de la Ville »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le découpage qui a été fait de la parcelle 1399 en cinq parcelles.

- La parcelle 1060, la plus proche du bassin communal a été cédée à Madame et Monsieur Jean PITIE. L'acte de vente a déjà été signé.
- Les terrains E et D (selon le plan parcellaire) seront respectivement cédés à Madame et Monsieur DO CARMO PEREIRA d'une part et à Mademoiselle Marie ILHES et Monsieur Clément FORREZ d'autre part. Les deux dossiers sont en cours de finalisation auprès des organismes bancaires. Les actes sont en passe d'être signés et nous accusons réception aujourd'hui même du dépôt d'un permis de construire instruit ce jour.

Il reste donc deux terrains disponibles : le terrain C de 700 m² et le terrain B de 600 m².

Monsieur le Maire a rencontré plusieurs personnes potentiellement intéressées.

Monsieur le Maire soumet au vote la demande de Mademoiselle Audrey DELPRAT et Monsieur Jérémy BENARD pour l'acquisition du terrain B de 600 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente d'un terrain d'une superficie de 600 m² à Mademoiselle Audrey DELPRAT et Monsieur Jérémy BENARD.

III - Emprunt « Halte nautique »

Monsieur le Maire fait part de ses espérances par rapport au développement de la commune, en effet, depuis plus de 20 ans il n'y avait pas eu de projet de développement aussi ambitieux que celui de la halte nautique. C'est une sorte de challenge que nous devons relever. Ce projet est un outil de développement économique et touristique pour notre territoire.

Monsieur le Maire relate les diverses propositions de prêt qu'il a pu obtenir de divers organismes bancaires.

Monsieur le Maire met au vote la contractualisation de l'emprunt.

Pour : 13 voix

Abstention : 1 voix

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la contractualisation de l'emprunt avec le Crédit Agricole pour un taux à 4,97 %.

IV - Décision modificative n°1 /2008

Monsieur le Maire dépeint un bref tableau de la crise financière et économique qui sévit au niveau mondial. La crise économique touche tout le monde et les collectivités territoriales ne sont pas épargnées.

Si les finances locales sont saines, il est nécessaire d'être vigilant et de réaliser des économies pour les deux exercices à venir, sur toutes les lignes budgétaires sans exceptions.

Pour accompagner les projets de décisions modificatives, une situation des comptes de la commune et du service de l'eau a été adressée à l'ensemble des conseillers.

Budget « COMMUNE » - M14

Monsieur le Maire détaille les ajustements équilibrés, à l'intérieur de la section de fonctionnement à 21665.00€ et à l'intérieur de la section d'investissement à 361045.00€.

Il présente le nouveau tableau détaillé des investissements 2008.

Il présente enfin la nouvelle présentation générale du budget équilibrée en dépenses et recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT : 913 522.85€ INVESTISSEMENT : 1 728 011.92€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve ces ajustements ainsi que la proposition de décision modificative n°1/2008, sur le budget communal.

Budget « EAU » - M49

Dans le budget primitif, nous avons provisionné une somme pour pallier les importantes dépenses d'entretien ou de réparation de nos machines.

Conformément à l'observation du contrôle de légalité, et sans modifier l'équilibre des sections, Monsieur le Maire propose une nouvelle répartition de ces sommes sur l'art. 628/011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve ces ajustements ainsi que la proposition de décision modificative n°1/2008, sur le budget du service de l'eau et de l'assainissement.

V – Travaux « Avenue des lotissements »

Monsieur le Maire dresse un bref état des travaux en cours, la circulation est bloquée par alternances et par tronçons. Le bassin de jonction des trois caniveaux n'est pas encore clôturé. Le terme des travaux est à prévoir pour la fin du mois de novembre avec une réalisation du tapis routier pour le début du mois de décembre.

VI - Choix des prestataires pour la maintenance informatique/logiciel

Nous avons lancé une consultation pour la maintenance de nos logiciels pour laquelle quatre prestataires ont été consultés.

La société JVS/Horizon s'avère être la société la moins et la mieux disante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal entérine à l'unanimité la contractualisation avec la société JVS/Horizon.

VII - Employés communaux

Monsieur le Maire relate à l'assemblée les divers entretiens effectués afin de pallier le départ à la retraite de Monsieur Louis BARBERA.

A été embauché pour une durée de deux mois renouvelable Monsieur Sylvain DOURLENS depuis le mois d'octobre. A l'issue de cette période un examen de son contrat et de ses missions sera réalisé pour finaliser ou non son embauche. Monsieur Jean-Luc ROULLAC est embauché à la date du 2 décembre prochain pour un contrat à mi-temps.

L'organisation humaine est maintenant terminée, une fiche de poste attribuant des missions spécifiques à chacun a été élaborée. Un coordonnateur transversal et vertical a été désigné. Celui-ci sera vecteur d'informations, il collaborera à la planification des travaux, des tâches devant être attribuées à chacun.

A noter avant de clore le chapitre que Madame Magalie GONZALEZ a accepté la proposition relative au remplacement de Madame Josiane BOURGEOIS pendant les vacances scolaires, c'est-à-dire 250 heures/an afin d'effectuer des tâches d'entretien des locaux communaux.

VIII - Questions diverses

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le problème des aires de lavage a été soulevé par le Maire de CAUNES-MINERVOIS en Conseil Communautaire. Il a fait ressentir la nécessité d'agir collectivement. Il a donc été décidé que lors d'une prochaine réunion de bureau de la Communauté de Communes du Haut-Minervois cette question sera traitée avec une optique collective. Au 1^{er} janvier 2011 les stations de lavage toujours en fonction seront fermées d'office.
- Mademoiselle Cindy BARTOLOTTI demande à connaître le programme d'élagage et s'il était prévu de saper la végétation autour des candélabres. Elle propose la pose de croix de Saint André devant la sortie de l'école maternelle car bien souvent des voitures stationnent sur le périmètre réservé à l'école et on peut constater également un stationnement anarchique sur cette place lors des sorties.

- Monsieur Bernard MAURI rappelle que le 28 novembre à 18h30 à RIEUX-MINERVOIS aura lieu le trophée des champions. Il ajoute que les comptes-rendus des différentes commissions communautaires seront désormais envoyés à tous les conseillers municipaux et non pas seulement aux délégués.
- Monsieur Joseph ETIENNE, fervent acteur du « Chaudron Minervois », rappelle que le chaudron est à l'origine d'une charte de développement sur notre territoire (CLAE, halte nautique, crèche...). Cette convention a été reconduite pour un an de plus, mais à l'issue de cette période l'association ne fonctionnera que si elle retrouve une base importante et solide. Par conséquent, il est prévu une réunion publique dans l'ensemble des communes du territoire pour mieux faire connaître les actions du « Chaudron » à la population. Pour notre commune la réunion est prévue le mardi 25 novembre à 20h30 à la salle Jean Jaurès.
- Monsieur Christian MAGRO informe l'assemblée de la venue la semaine précédente de professeurs et étudiants en géographie de l'université PARIS 7. Ceux-ci ont pour travaux d'études les risques d'inondation dans la vallée de l'Argent Double et du Rivassel. La venue de ces universitaires depuis quelques années permet des échanges fructueux avec la commune mais également avec les différents acteurs locaux ou départementaux. Monsieur Christian MAGRO fait également état de la vétusté des WC publics de la Place Louis Liabot et demande à ce qu' une vision prospective de ce lieu soit réalisée.
- Monsieur le Maire termine la séance en confirmant la bonne poursuite du projet du château. Un rendez-vous est fixé au 19 novembre avec les services de la DDE et le promoteur afin d'étudier le permis de construire modificatif récemment déposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.